



PLAN D'ACTION

NIORT

PRÉSERVER LE BOCAGE ET PLANTER DES HAIES

Engager le territoire en faveur
de la résilience



PROM'HAIES
en Nouvelle-Aquitaine

UN CONSTAT : UN TERRITOIRE TOUCHÉ PAR LA DYNAMIQUE NATIONALE DE RÉGRESSION DES HAIES



Les nombreux bienfaits des haies et arbres champêtres ne sont plus à démontrer. Cette thématique est aujourd’hui mise à l’agenda politique à différentes échelles (opérations locales de replantation de haies, plans régionaux biomasse, pacte national en faveur de la haie lancé en mars 2024, etc.) mais malheureusement de manière assez inégale et surtout avec un soutien inconstant, incompatible avec les efforts nécessaires pour lui permettre de reconquérir les paysages ruraux.

Surtout, malgré cette mobilisation récente, la dynamique de disparition des haies reste inquiétante en France. Depuis les années 1950, 70 % des haies ont disparu, soit 1,4 millions de kilomètres, du fait à leur dégradation ou leur destruction. Et ce rythme s’accélère : ainsi, entre 2014 et 2017, on estimait à 11 500 km le linéaire qui disparaissait chaque année, contre 23 000 km sur la période 2017 à 2021 ¹.

LES HAIES ET LE RÉSEAU BOCAGER SUR LE TERRITOIRE

La Communauté d’Agglomération du Niortais (CAN) est un territoire riche de grandes disparités paysagères, où les enjeux liés aux haies et au maillage bocager sont étroitement liés aux dynamiques agricoles : la Surface Agricole Utilisée (SAU) représente en effet 72 % du territoire, soit largement au-dessus de la moyenne nationale (autour de 45%).

Les paysages traditionnellement ouverts des grandes plaines céréalières du nord et sud-est de Niort, principalement vouées à l’agriculture céréalière, occupent une part importante du territoire agricole. Les secteurs bocagers se localisent autour des vallées, plus étroitement liées aux zones d’élevage. Le Marais Poitevin (marais mouillé) reste la zone la plus bocagère et la plus arborée de la CAN.



Paysage de plaines céréalières au nord et sud-est de Niort.

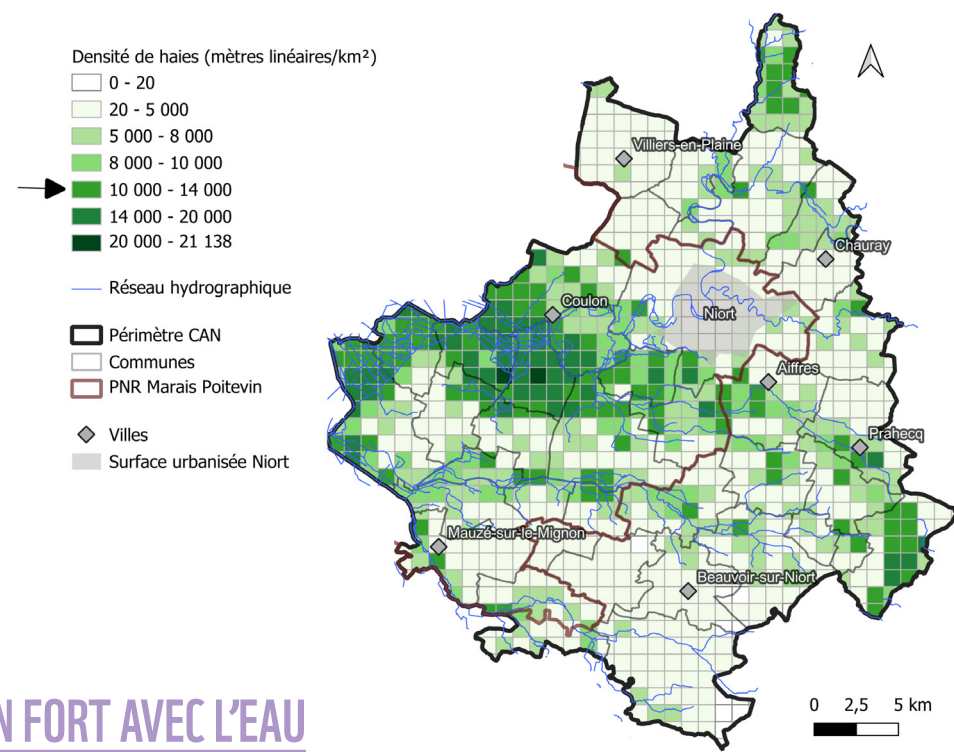


Paysage de marais et fonds de vallée

En dehors des réservoirs encore préservés (marais mouillé), le maillage bocager actuel du territoire est très ouvert. **La densité moyenne des haies est bien souvent en dessous du seuil de 110 m/ha**, à partir duquel l’on estime que la haie remplit pleinement ses fonctions. La régression du maillage est plus forte dans les vallées et en marge des grandes plaines où elle a accompagné le recul de l’élevage extensif.

1. Rapport CGAAER d’avril 2023, La haie, levier de la planification écologique, d’après les sources Réseau Haie et Ph.Pointreau

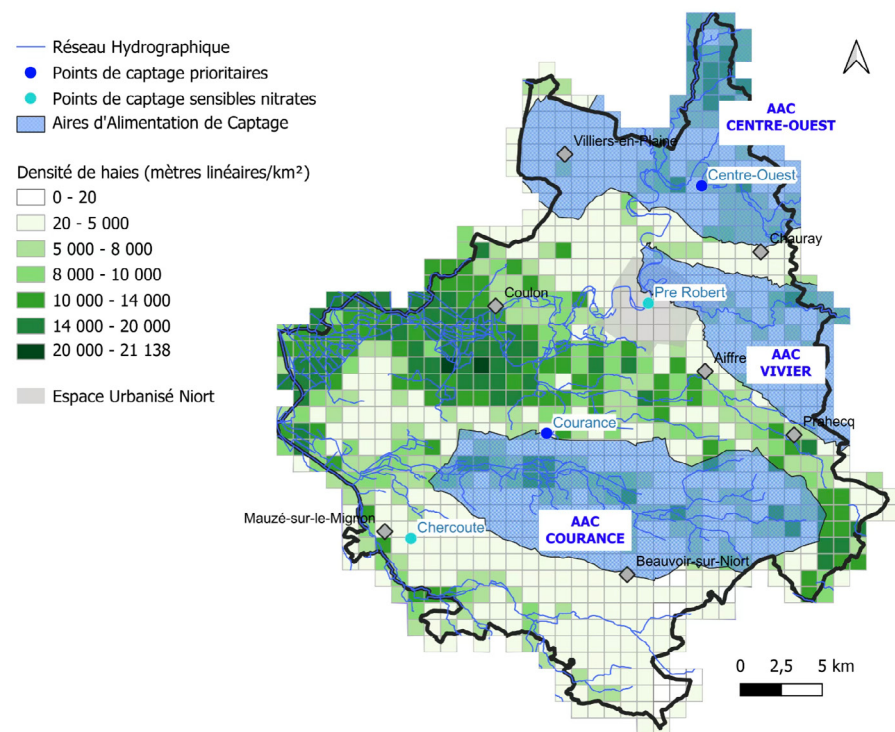
Densité du maillage de la haie sur le territoire de la CAN



UN LIEN FORT AVEC L'EAU

Le territoire est concerné par plusieurs aires d'alimentation de captage (AAC), par plusieurs points de captages prioritaires et par des problématiques d'inondations sur l'agglomération de Niort liées à l'amont la Sèvre Niortaise.

Localisation des enjeux liés à l'eau sur le territoire de la CAN



Dans cette perspective, l'amélioration de l'état du réseau de haies est un levier central pour agir sur la préservation de la ressource en eau, en particulier sur les zones à forts enjeux.

UNE SOLUTION : L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE HAIE SUR LE TERRITOIRE

COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DU RÉSEAU DE HAIE SUR MON TERRITOIRE ?

Connaître pour protéger

Mieux connaître le linéaire de haies par un inventaire qualitatif et quantitatif du réseau existant est essentiel. Cela permettra de :

- Cibler des actions de protection à mettre en place via des outils tel que les PLUi
- Prioriser et orienter des actions de restauration de plantation
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux à la thématique de la Haie

(Voir l'exemple du Grand Poitiers)

Gérer durablement

Qu'il s'agisse des nouvelles plantations ou d'une politique de préservation de l'existant, la gestion durable permet d'assurer la protection du linéaire de haie dans la durée. Au vu du rythme de disparition des haies, la gestion durable pour éviter de dégrader l'existant est tout aussi essentielle que la replantation pour assurer un maillage cohérent sur le territoire. Il s'agit ici d'accompagner et soutenir les acteurs (agriculteurs, collectivités) vers une gestion durable des haies par la formation, la reconnaissance des pratiques (exemple : Label Haie) ou encore l'aide à l'achat de matériel d'entretien adapté.

Cela permettra de :

- Conserver des haies en bon état écologique sur les espaces agricoles
- Développer des filières de valorisation du bois de haies gérées durablement

(Voir l'exemple d'Azay-le-Brûlé)

Engager un programme de plantation

Parmi les actions que peuvent porter les collectivités, l'action de replantation est centrale, afin de tendre vers un maillage bocager plus fonctionnel dans les secteurs dégradés à forts enjeux (densité inférieure à 110 m/ha), tout en répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

(Voir l'exemple du Grand Angoulême)

OBJECTIF 1: DENSIFIER LE LINÉAIRE DE HAIE
PAR UN PROGRAMME DE PLANTATION

Le linéaire de haie champêtre planté sur le territoire est estimé entre 2019 et 2025, tous dispositifs confondus (aides publiques et privées) à une moyenne de 8 km/an, financé par les acteurs publics et privés du territoire (Pacte haie, Région, Département, CAN, fonds privés...). Il est proposé que le territoire **double son action de plantation, de façon progressive, pour parvenir à l'issue du mandat à un objectif de 16km plantés annuellement, soit 81 km en cumulé.**

Linéaire planté (en km)			
Année	Moyenne annuelle CAN - base 2019-2025* (Km)	Proposition prochain mandat - plantation additionnelle (Km)	Proposition prochain mandat - Total annuel (Km)
2027	8	3	11
2028	8	4	12
2029	8	5	13
2030	8	6	14
2031	8	7	15
2032	8	8	16
Total mandat 2026-2032	48	33	81

Le coût additionnel pour la CAN est estimé à 590 000 € sur la totalité du mandat en considérant qu'il est possible de mobiliser de nombreux cofinancements. Il s'agit ici d'une fourchette haute (75% de prise en charge par la CAN).

IMPLANTATION de haies champêtres	coût/ml (79)	coût € 2027	coût € 2028	coût € 2029	coût € 2030	coût € 2031	coût € 2032	Total mandat
Linéaire financé par la CAN (km)		3	4	5	6	7	8	33
Investissement fournitures (Plants végétal local, gaines de protection, paillage)	8,90 €	26 700 €	35 600 €	44 500 €	53 400 €	62 300 €	71 200 €	293700 €
Travaux* (entreprise 79) : piquetage /plantation/protection/ paillage	7,70 €	23 100 €	30 800 €	38 500 €	46 200 €	53 900 €	61 600 €	254100 €
Accompagnement technique -Animation foncière : recherche de candidat -Diagnostic technique : Budget, visite terrain, conception projet - Maîtrise d'œuvre : consultation entreprise, lancement de chantier , réception)	7,20 €	21 600 €	28 800 €	36 000 €	43 200 €	50 400 €	57 600 €	237600 €
Coût total (financement 100 %)	23,80 €	71 400 €	95 200 €	119 000 €	142 800 €	166 600 €	190 400 €	785 400 €
Coût total (financement 75 %)	17,85 €	53 550 €	71 400 €	89 250 €	107 100 €	124 950 €	142 800 €	589 050 €



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LES PRATIQUES DE GESTION DURABLE
DES HAIES

Le linéaire de haie existant est évalué à 4 600 km répartis sur 495 exploitations et 40 communes. La gestion durable des haies commence par l'information, la sensibilisation et la formation des gestionnaires des haies que sont agriculteurs et collectivités. L'objectif est de sensibiliser et accompagner via une animation de territoire et un accompagnement collectif :

- 50 % des exploitations du territoire, notamment par le biais de formations et d'animations collectives.
- 100 % des communes.

Le coût de fonctionnement est évalué à 12 750 € par an, soit 76 500 € à l'issue du mandat.

	coût € 2027	coût € 2028	coût € 2029	coût € 2030	coût € 2031	coût € 2032	Total mandat
Animation de territoire : Création de dynamiques autour de l'entretien durable des haies	3750	3750	3750	3750	3750	3750	22500
Formation et accompagnement collectif aux pratiques d'entretien durable des haies <i>Agriculteurs</i>	5000	5000	5000	5000	5000	5000	30000
Formation et accompagnement collectif aux pratiques d'entretien durable des haies <i>Collectivité</i>	4000	4000	4000	4000	4000	4000	24000
Total/an (coûts en euros)	12750 €	12750 €	12750 €	12750 €	12750 €	12750 €	76500 €



OBJECTIF 3 : CRÉER UN OBSERVATOIRE TERRITORIAL DE LA HAIE

A l'exemple de ce qui est réalisé sur l'agglomération de Poitiers, il est proposé de mettre en œuvre un observatoire destiné à mieux connaître le linéaire de haies par un inventaire qualitatif et quantitatif du réseau existant.

Le coût total estimé en fonctionnement s'élève à 76 125 € sur la durée du mandat, pour couvrir progressivement l'ensemble du territoire.

	coût € 2027	coût € 2028	coût € 2029	coût € 2030	coût € 2031	coût € 2032	Total mandat
Animation de territoire :	3000	1125	1125	1125	1125	3000	10500
Cartographie du maillage (télédétection et données de terrain)	9375	9375	9375	9375	9375		46875
Evaluation qualitative du réseau arboré	3750	3750	3750	3750	3750	3750	18750
Total/an (coûts en euros)	12375 €	14250 €	14250 €	14250 €	14250 €	6750 €	76125 €

EXEMPLES INSPIRANTS

EXEMPLE 1 : GRAND POITIERS - UN INVENTAIRE NOVATEUR AUX MULTIPLES OBJECTIFS

Afin de mieux connaître son patrimoine arboré, pour mieux le protéger et le valoriser, la Communauté Urbaine du Grand Poitiers a souhaité réaliser l'inventaire des haies champêtres présentes sur l'ensemble de son territoire rural (en dehors des villes, villages et hameaux), dans une démarche qui dépasse le simple recensement quantitatif afin d'aboutir à un inventaire qualitatif, constituant la spécificité de cette étude.

Pour mener à bien ce projet, lancé en 2025, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine a établi un partenariat avec PICTAMAP, une entreprise spécialisée en géosolutions écologiques située dans le département de la Vienne. La méthodologie actuellement mise en œuvre a été pensée de façon collaborative. Elle repose sur deux étapes clés :

La cartographie du maillage par télédétection

Les tracés vectoriels des haies existantes sont générés par photo-interprétation, à partir du traitement de données spatiales et d'images aériennes. Afin d'obtenir un inventaire quantitatif le plus précis et exhaustif possible, une phase de contrôle visuel vient compléter cette étape. Travailler sur des images aériennes récentes permet d'obtenir un jeu de données « à jour ». Ce moyen de générer la donnée de base rend également la démarche reproductible sur n'importe quel autre territoire et dans le temps (évolution comparative).

L'évaluation qualitative du patrimoine arboré présent

Chaque tronçon de haie est caractérisé au regard de trois enjeux : biodiversité, eau & sol et paysage & cadre de vie. Pour cela, un système de notation a été élaboré. Il repose sur une quinzaine d'indicateurs, qui utilisent notamment des données issues d'analyses géomatiques du territoire et de son patrimoine arboré. Ce projet inclut également une phase d'évaluation de la fiabilité des données via des relevés de terrain effectués par échantillonnage, ainsi qu'une phase d'animation territoriale, avec la présentation aux élus des résultats obtenus. Cette restitution est prévue à la fin du premier semestre 2026.

Cette démarche, permettra à Grand Poitiers de qualifier l'intérêt écologique des haies et d'intégrer ces éléments dans son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par des règles de protection adaptées.

Les partenaires :



EXEMPLE 2: GRAND ANGOULÊME - FAIRE ÉMERGER DES PROJETS DE PLANTATION DE HAIES SUR LES TERRITOIRES À ENJEUX

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET 2025-2031) et de son Projet Alimentaire Territorial (PAT 2021-2026), la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême a lancé, en 2025, une action portant sur le déploiement de **Zones d'Accélération en Agro-écologie (ZAA)**.

Grand Angoulême coordonne le Collectif Agroforesterie qui réunit les opérateurs techniques et financiers autour des enjeux liés à la haie et l'arbre. À ce stade, le collectif a identifié la haie comme levier principal en matière de pratiques agro-écologiques sur l'agglomération.

La démarche s'est déroulée en quatre temps :

1. Identification de sept ZAA prioritaires sur le territoire. Pour ce faire, différents indicateurs ont été croisés, avec comme première porte d'entrée les secteurs de forte érosion hydrique, puis également les discontinuités écologiques, les aires d'alimentation de captage en eau potable...
2. Choix de deux ZAA cibles pour 2026 par le collectif Agroforesterie du Grand Angoulême.
3. Définition des actions à déployer
 - *Volet plantation* : mise en place de partenariats pour l'animation de territoire, l'accompagnement technique et le soutien financier.
 - *Volet gestion* : identification d'actions portants sur du conseil technique (diagnostic de gestion durable des haies de l'exploitation, pré-audit Label Haie...).
4. Réalisation de réunions d'information et de prise de contact téléphonique auprès des élus et agriculteurs afin de faire émerger des projets.

Ce programme d'actions (plantations et accompagnement de gestion) sera mis en œuvre en 2026-2027, période durant laquelle des chantiers de plantations participatifs et des formations collectives à la gestion durable des haies seront également réalisés.



EXEMPLE 3 : AZAY-LE-BRÛLÉ- UNE INITIATIVE EN FAVEUR DES HAIES GRÂCE À UNE MICRO FILIÈRE AGRICOLE DE BOIS-ÉNERGIE

La commune d’Azay-le-Brûlé est située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Niort, sur la Communauté de Communes du Haut-Val de Sèvre. Pendant plus de 20 ans, elle a agi pour sauvegarder ses haies face aux évolutions du modèle agricole. Elle a réalisé elle-même de nombreuses plantations de haies et a recréé des arbres en têtards sur les espaces communaux tout en incitant les agriculteurs à conserver et replanter des haies - avec toutefois moins de succès.

En 2023, la commune essaie une nouvelle approche et installe une chaufferie à bois déchiqueté. Elle choisit de l’alimenter avec les bois des haies agricoles de la commune pour leur redonner une valeur économique et favoriser leur conservation et si possible leur redéploiement à l’avenir. Quatre agriculteurs décident de participer au programme et fourniront dès 2027 de l’énergie à la collectivité dans un circuit ultra-court.

Chiffres clés (sources CRER)

- Superficie à chauffer : 2 000 m² (4 bâtiments)
- Consommation de bois : 64 Tonnes/an
- Longueur de haies à exploiter : env. 800 m/an
- Energie remplacée : Fioul et électricité
- CO² évités : 30 Tonnes/an
- Économies en combustibles : environ 5 800 € HT/an
- Économies financières moyennes : environ 2 100 € HT/an

Garanties de gestion durable des haies chez les agriculteurs

- Réalisation d’un Diagnostic de gestion par exploitation agricole (financement CCHVS, réalisation Prom’Haies)
- Prélèvement en bois inférieur à l’accroissement biologique annuel des haies
- Formation des agriculteurs à la gestion durable
- Mise en place d’un cahier des charges de bonne gestion
- Respect des éléments favorables à la biodiversité (bois mort, arbres têtards, lierre ...)
- Accompagnement volontaire vers le Label Haie

Coûts globaux estimatifs :

500 000 € d’investissement et 80 000 € de fonctionnement échelonnés durant toute la durée des mandats municipaux.

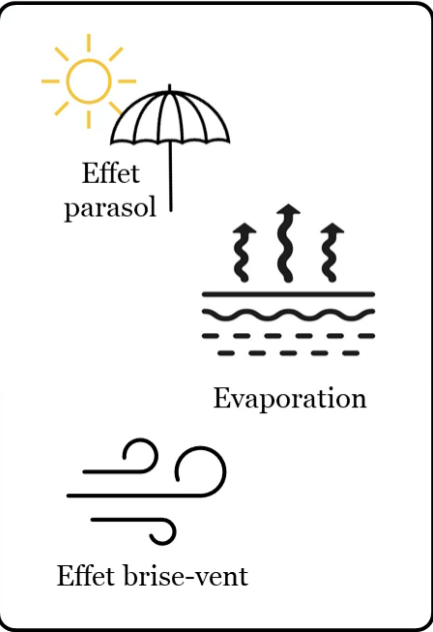
Les partenaires :



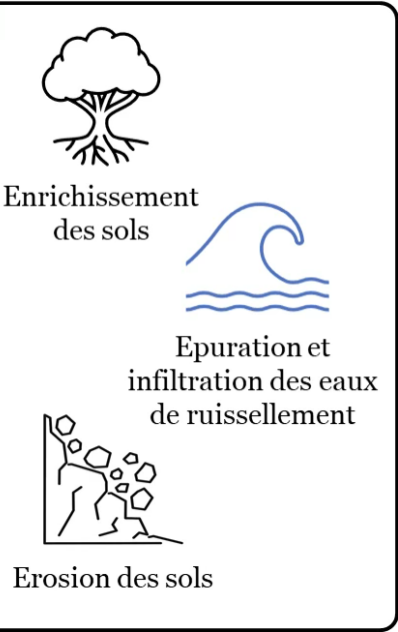
LES BÉNÉFICES DE LA MESURE : LES IMMENSES SERVICES RENDUS PAR LES HAIES

Il n’y a plus à démontrer les nombreux bienfaits des haies et arbres champêtres pour l’agriculture, comme pour l’environnement. Que ce soit à l’échelle locale en matière de santé des sols et de lutte contre leur érosion, à l’échelle de l’exploitation agricole et du territoire, grâce à la gestion de la ressource en eau ou la production de biomasse, ainsi que pour les enjeux plus globaux en stockant du carbone et en préservant la biodiversité.

Atténuation des effets météorologiques



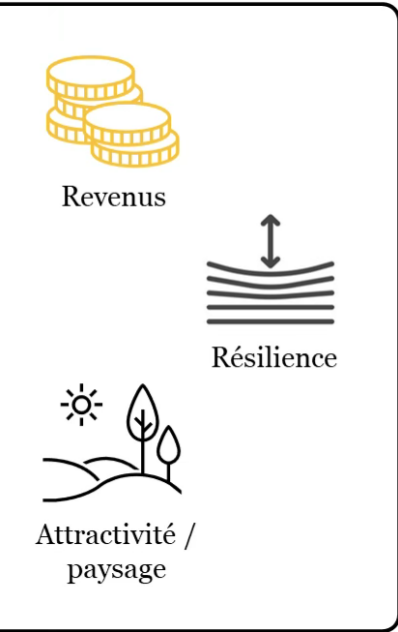
Impacts positifs sur l’eau et le sol



Biodiversité et climat



Bénéfices pour la ferme et le territoire



Outre les intérêts sur **la gestion de l’eau**, déjà développés plus haut, on relève :

Un renforcement de la résilience du territoire :

Implantés de manière judicieuse, les linéaires installés, régulent les conditions climatiques de plus en plus sujettes à de forts aléas,(régulation de la température, réduction de l’évapotranspiration en période sèche, abris pour les animaux d’élevage) ce qui pourra se traduire par une amélioration de la productivité.

Un intérêt économique :

Ce programme de plantation associé à l’animation de territoire sera l’occasion de faire émerger des filières de valorisation du bois de haie géré durablement, et de créer une source de revenu complémentaire pour les agriculteurs.

Un intérêt écologique :

Pour fournir des abris pour la petite faune et offrir une mosaïque paysagère favorable à la biodiversité. En matière de stockage additionnel de carbone, le projet permettrait de stocker + 1400 tonnes de CO2e sur la durée du mandat, l’équivalent des émissions annuelles de 170 personnes.

Un vecteur de lien social :

La plantation de haies est aussi un signal qui montre la volonté du territoire et de ses agriculteurs de s’engager vers l’amélioration des conditions environnementales pour toute la population.

Stockage carbone (en tCO2e)

Année	Moyenne annuelle CAN - base 2019-2025* (tCO2e)	Proposition prochain mandat - plantation additionnelle (tCO2e)	Proposition prochain mandat - Total annuel (tCO2e)
2027	40,88	15,33	56,21
2028	81,76	35,77	117,53
2029	122,64	61,32	183,96
2030	163,52	91,98	255,5
2031	204,4	127,75	332,15
2032	245,28	168,63	413,91
Total mandat 2026-2032	858,48	500,78	1359,26
Total par année après mandat	245,28	143,08	388,36



LE WWF ŒUVRE POUR METTRE UN FREIN À LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL DE LA PLANÈTE ET CONSTRUIRE UN AVENIR OÙ LES HUMAINS VIVENT EN HARMONIE AVEC LA NATURE.

Crédits photos et cartographies : Prom'haie



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature (Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.